

LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 1^{ER} AU 15 SEPTEMBRE 2020

CAP SUR LA RENTRÉE



ACTUALITÉS P4

Bords de Vienne
aborde la rive gauche

CONSOMMATION P5

Des actions en soutien
au commerce local

SPORT P10

Dimanche 6 septembre
c'est la Fête du sport



AL'
AFFICHE

Les avantages de l'abonnement

26-65 pour les salariés

Vous payez 27,30€

votre abonnement mensuel,

votre employeur

vous rembourse 13,65€ !

50% de votre abonnement pris en charge par votre employeur.
Art. R3261-1 C. Trav*

bustac.com | **05 49 21 15 15**

 Bus TAC Châtellerauld

 @bus_tac

* si vous utilisez les transports
en commun pour aller travailler.



M^{es} Diane BERTHEUIL-DESFOSSÉS,
Edwige LAURENT et Elodie MULLER
NOTAIRES ASSOCIÉS



SAINT-SAUVEUR, MAISON de 1986 d'environ 128 m² habitables comprenant de plain-pied :
- en RC : entrée (5m²), SAM/Salon avec insert (33m²) ouvert sur une cuisine équipée de 8m², sdb/douche (6m²), wc, 3 chambres d'environ 9m² avec placards ;
- à l'étage : 3 chambres mansardées avec rangements de 15 m², salle d'eau, wc.
Sous-sol : garage 2 voitures, cave, cuisine d'été, chambre d'amis, salle d'eau/wc. Chalet avec eau et électricité.
Terrain de pétanque. Piscine hors sol (7,50 / 3,50) sur terrain clos et arboré de 2171m². DPE C.
Prix : 240 000 € + 11 520 € d'honoraires de négociation à la charge de l'acquéreur (soit 4,80 % TTC).

CHÂTELLERAULD, Quartier est, dans impasse,
MAISON MITOYENNE comprenant :

- en RC : entrée, grande salle de séjour (53m²) donnant s/terrace, cuisine aménagée, salle d'eau, wc ;
- à l'étage : palier/bureau av plac.(possib wc), deux chbres (8/13m²), autre chbre av sdb et plac (19m²).
Sous-sol à usage de rangements, cave, chaufferie.
Jardin de 407m² avec garage. DPE E.
Prix : 135 000 € + 6 480 € d'honoraires de négociation à la charge de l'acquéreur (soit 4,80 % TTC).



PLEUMARTIN Centre Bourg, PROPRIÉTÉ sur 2.866 m² de terrain, comprenant :
MAISON principale (prévoir travaux) d'environ 200 m² habitables comprenant :
- au RC : entrée, salle à manger (22m²), cuisine, salon (36 m²), WC ;
- à l'ét. : 3 chbres av plac, sdb/dche, autre chbre (indép. (17m²) avec lav. et 2 petites pièces.
Grenier au-dessus. Caves,Chauff/buand. (29 m²), dépend. avec cuve à fioul (180 m³), divers autres bâtiments.
Autre MAISON à aménager comprenant :
- entrée, cuisine, arr-cuis, séjour : trois autres pièces au-dessus. Grenier.
Cave, Cour et jardin s/terrain de 2.866m².
Prix : 125 000 € + 6 000 € d'honoraires de négociation à la charge de l'acquéreur (soit 4,80 % TTC).

19, Bd Victor Hugo
et 38, rue Gilbert
86105 Châtellerauld
Tél. 05 49 20 02 30
Fax 05 49 20 02 40



Vie familiale
Via professionnelle
Gestion de patrimoine

23, place Gambetta
86530 Naintré
Tél. 05 49 90 08 90
Fax 05 49 90 03 62

E-mail : office.19victorhugo.86024@notaires.fr

Audilab

Ensemble, pour une belle écoute



**POUR VOTRE AUDITION,
PROFITEZ DE
L'ACCOMPAGNEMENT
DE PROFESSIONNELS**

**100%
ENGAGÉS**



**BILAN AUDITIF ⁽¹⁾
+ 1 MOIS D'ESSAI ⁽²⁾
GRATUITS**



**4 ANS
DE GARANTIES
SERVICES INCLUS**



**FACILITÉS
DE PAIEMENT**

⁽¹⁾Test non médical | ⁽²⁾Sur prescription médicale

**PARKING
GRATUIT**

**2 CENTRES
CHÂTELLERAULD**

**FACE C.CIAL
LECLERC**

133, av. du Mal Foch
05 49 21 60 00

CENTRE VILLE

85, bd Blossac
05 49 20 11 11

Nos équipes vous reçoivent
du lundi au samedi

Retrouvez
nos centres du 86 sur
www.audilab.fr 



La rentrée avec vous

Je tiens d'abord à remercier, féliciter, toutes celles et ceux qui ont, dans un temps très contraint, dans un contexte particulier, réussi à animer l'été. 24 000 inscriptions d'enfants, parents, de la Communauté d'Agglomération de Grand-Châtellerauld et au-delà de notre territoire ont été enregistrées. Sur plusieurs sites, de nombreuses activités gratuites se sont déroulées durant deux mois, dans le respect du protocole sanitaire et de distanciation.

C'est un succès, bravo !

En complément de ces animations, 119 jeunes Châtelleraudais ont bénéficié du dispositif national « Vacances apprenantes » financé par l'État et la Ville, et gratuit pour les familles. Partir en camp plusieurs jours sans les parents, uniquement entre copains, s'amuser tout en apprenant, voilà un programme qui a séduit !

Le temps de la rentrée est arrivé ! Retour à l'école pour 2 400 écoliers châtelleraudais, après un début d'année perturbé entre confinement, puis retour partiel à l'école pour certains. C'est pourquoi cette année, nous redoublons d'attention pour que les enfants, les enseignants, les personnels, retrouvent un cadre propice à l'apprentissage dans un environnement garantissant un protocole sanitaire strictement appliqué. Des travaux d'amélioration ont été réalisés pendant l'été.

Pour aller plus loin, nous avons décidé d'offrir à chaque enfant scolarisé dans une école de la ville, deux bons d'achats d'une valeur totale de 40 € à dépenser dans les commerces du centre-ville.

La rentrée est également l'occasion de s'inscrire à une activité sportive, venez découvrir le dimanche 6 septembre, sur les bords de Vienne, la fête du sport et les multiples disciplines présentées par des bénévoles qui répondront à toutes vos questions. Toutes les mesures de protection seront mises en œuvre en partenariat avec les clubs et le port du masque sera obligatoire. Merci aux bénévoles de faire vivre nos associations.

Enfin, une campagne de communication pour nous sensibiliser au « consommer local » a été lancée. Soutenir le commerce de proximité est une démarche individuelle et citoyenne qui profite directement à notre territoire. Rendez-vous le samedi 12 septembre avec tous vos commerçants du centre-ville pour le « grand déballage ».

Ces rendez-vous, nous les préparons dans le respect des consignes sanitaires nationales. Nous mettons tout en œuvre pour garantir votre sécurité, c'est notre rôle. La pandémie n'est pas terminée, aidez-nous, respectez les consignes et portez un masque.

Excellente rentrée à toutes et tous !

Jean Pierre Abelin

Maire de Châtellerauld,
Président de Grand Châtellerauld

Sportives, natures ou culturelles, toujours ludiques, les animations de l'été ont offert de jolis moments d'évasion au cœur des quartiers. Au total, près de 7979 créneaux d'activités ont été assurés.



Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées par courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerauld.fr par téléphone au 05 49 23 64 50 ou en remplissant le formulaire sur le site internet de la Ville : ville-chatellerauld.fr

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtellerauld - Hôtel de ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac 86106 Châtellerauld Cedex - Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerauld.fr

Directeur de la publication: Jean-Pierre Abelin - **Réalisation:** Service communication - Stéphanie Prédot, directrice
Rédaction en chef: Marie-Julie Meyssan - **Rédaction:** Hélène Bannier, Marie-Julie Meyssan, Hélène de Montaignac, Marine Nauleau, Valentine Schira - **Photos:** Nicolas Mahu, Iboo Création, I-Stock

Régie publicitaire: COMWEST 06 81 14 22 06 - **Impression:** Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC - **Conception:** Agence Chat Noir - Châtellerauld

Bords de Vienne passe rive gauche



Le potentiel paysager du site sera au cœur du chantier.

Le montage du projet des Bords de Vienne rive gauche emboîte le pas à la métamorphose des quais rive droite. Fin juillet, le maître d'œuvre a été désigné à l'issue d'un appel d'offres. Il s'agit de l'agence Phytolab qui a notamment réalisé des aménagements à Port Boinot (Niort), Cœur de Maine (Angers) ou à Saint-Nazaire. L'opération châtelleraudaise consiste à sublimer le cachet végétal de l'espace allant du Pré de l'Assesseur au pont Henri IV, soit une emprise de 28 400 m². En adéquation avec les vœux des habitants exprimés lors de la concertation préalable, le projet doit composer avec les contraintes environnementales, patrimoniales et l'inondabilité du site. Julien Perrin, responsable du service maîtrise d'ouvrage urbaine, indique : « *La rive droite est conçue comme un balcon d'où l'on jouit de l'amplitude de la rivière. La rive gauche est à imaginer comme une mise en scène végétale, un poumon vert où les usages spontanés, les évènements festifs auront leur place* ».

Des négociations vont bon train pour acquérir du foncier afin d'effacer le stationnement sur les quais. Les travaux sur les réseaux font l'objet d'une coordination avec le Département de la Vienne, propriétaire du pont Henri IV. Les travaux pourraient commencer en juin 2021, après une présentation du projet aux habitants sur les marchés.

De nouveaux quartiers pour les policiers



L'espace d'accueil revêtu de bois ondulé est apprécié par les usagers.

Le nouveau commissariat est en fonctionnement depuis cet été à l'îlot de Laâge, allée du Réseau Alfred. Les policiers se sont installés fin juin dans ce beau bâtiment ancien réhabilité de manière sécurisée, fonctionnelle et moderne. « *C'est bien aménagé et j'apprécie le côté historique du bâtiment* » témoigne Didier, un Châtelleraudais venu déposer une plainte au commissariat et découvrant les lieux pour la première fois. Laëtitia, une jeune femme venue pour des raisons administratives, trouve l'accueil du commissariat « *ouvert et agréable* ». Quant à Louise, une nonagénaire passant par simple curiosité devant le bâtiment, elle approuve « *l'élégance de la façade blanche et rouge* » et se réjouit de « *la renaissance de ce quartier* ».

> LES BRÈVES

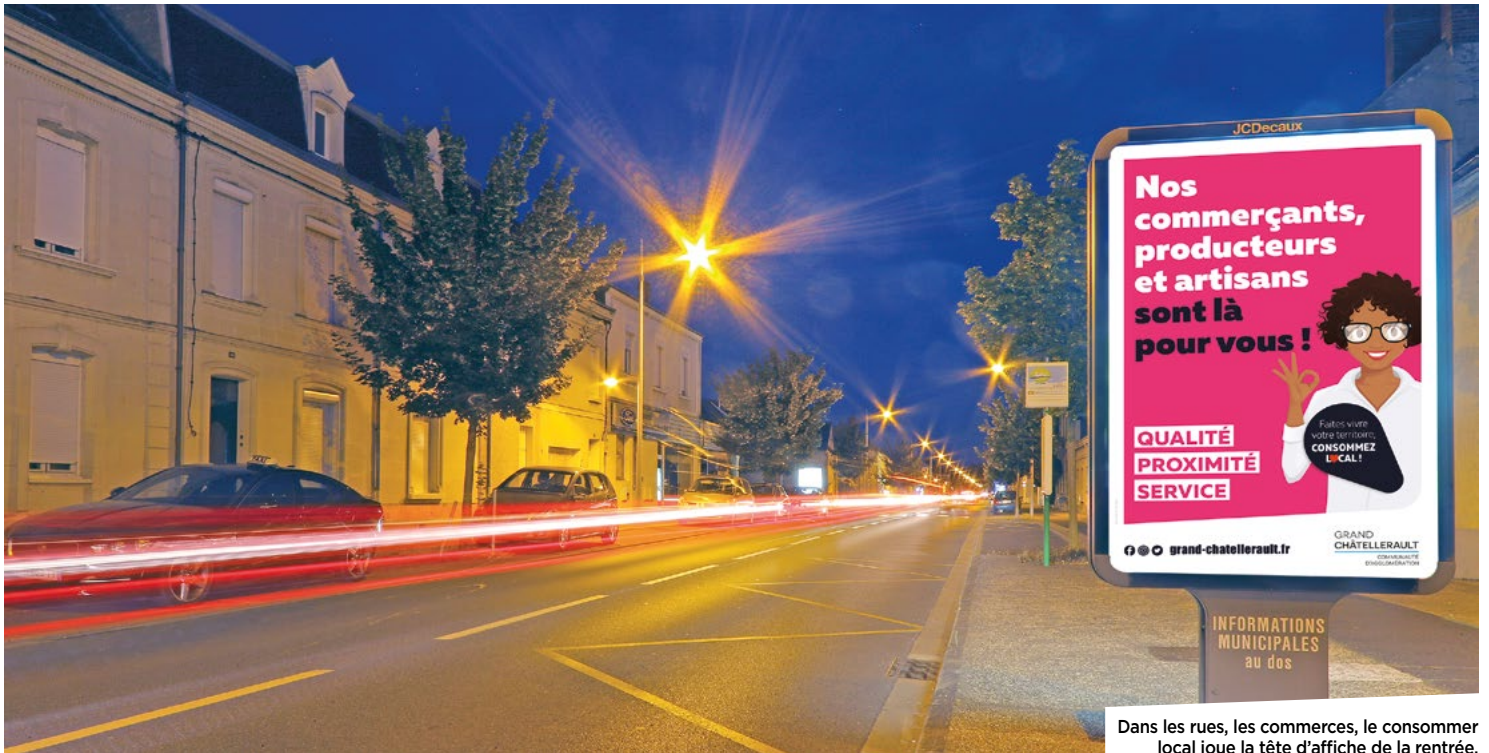
NOUVEAU SERVICE EN LIGNE

Désormais, le rendez-vous de dépôt de dossier de demande de titre d'identité peut se faire sur rendezvousonline.fr en quelques clics. Après avoir choisi une date, complété quelques informations et validé le rendez-vous, le demandeur reçoit un e-mail de confirmation. Attention : lors du dépôt du dossier, la présence du titulaire de la carte d'identité est obligatoire pour la prise d'empreintes. Les mineurs doivent être accompagnés de leur représentant légal.

SEMAINE NATIONALE DE LA PRÉVENTION DU DIABÈTE

L'association des Diabétiques de la Vienne interviendra sur le thème « *hypertension et diabète* » samedi 12 septembre entre 8h30 et 12h30 sur le marché de Châteauneuf et vendredi 18 septembre de 9h30 à 18h dans la galerie marchande de l'hypermarché Auchan.

Châtelleraut fête le « **consommer local** »



L'alimentation en circuit court gagne du terrain. Le phénomène peut aussi bénéficier aux commerces non alimentaires, aux services. Et par effet ricochet à l'emploi de proximité. La Ville de Châtelleraut et Grand Châtelleraut déclinent plusieurs actions conjointes pour soutenir le commerce de proximité.

Le consommer local à l'honneur : reprenez votre 12 septembre

Samedi 12 septembre, ce sera « Le grand déballage ». Cet événement orchestré par les collectivités avec la participation de la Fédération des Acteurs Économiques donnera lieu à de nombreuses animations. Le centre-ville sera le théâtre d'un grand déballage commerçant avec une nocturne jusqu'à 21h. Une fanfare donnera le ton dans les rues. L'esplanade François Mitterrand accueillera un marché de producteurs et d'artisans d'art où certains partageront leurs savoir-faire lors de démonstrations.

120 000€ injectés dans le commerce

Chaque famille dont un enfant est scolarisé dans une école de Châtelleraut recevra la somme de 40€ sous la forme de deux bons d'achat solidaires. Une façon pour la Ville d'injecter plus de 120 000€ dans le commerce local afin d'atténuer les conséquences financières de la crise sanitaire sur le tissu économique. Ce dispositif est financé pour moitié par les indemnités des élus municipaux. Mode, culture, sport, déco... Le panel des possibilités est large pour les détenteurs des bons d'achats. Ceux-ci sont utilisables dans les commerces implantés dans le périmètre du dispositif Action cœur de ville, c'est-à-dire le centre-ville.

Un soutien qui peut être porté par chacun

« La vente directe m'a sensibilisée à la provenance et à la qualité de mes achats », assure Amélie, une quadragénaire qui s'est tournée vers le drive fermier mis en place par Grand Châtelleraut durant le confinement. Derrière les étals des marchés, l'achat local militant n'est pas un phénomène né de la dernière pluie. Force est de constater qu'il a quand même fait des émules récemment, Coronavirus et fermeture des frontières obligent. Mieux, la tendance « *locavore* » peut s'extrapoler. Pourquoi ne pas jouer complètement la carte de la préférence locale en matière de produits et de services ? « Par facilité, j'ai testé les achats en ligne, raconte Théo, étudiant ultra connecté. La paire de chaussures était vraiment top sur le site. À l'essayage, mon avis a été douché : juste incompatible avec mes pieds ! » Depuis, Théo assume les sessions shopping « en vrai ». Avec, dans un coin de la tête, la conscience aiguë de soutenir l'emploi près de chez lui.



Chez Mercier, adresse gourmande

Gérard Mercier a quitté sa boulangerie de la rue d'Antran pour ouvrir au cours de l'été Chez Mercier à quelques centaines de mètres de là, place de Belgique.

Les pains spéciaux prisés par la clientèle sont toujours présents mais la carte s'est étoffée. « *Ma fille qui a travaillé auprès du célèbre Meilleur ouvrier de France Christian Constant nous a rejoint dans l'aventure. Elle s'occupe des pâtisseries et des sandwiches. Tout est fait maison* ». Chez Mercier innove à Châtellerauld en proposant notamment des sandwiches végans. « *Nous voulons aussi ajouter régulièrement un sandwich étranger* », projette le gérant. Un menu à petit prix a tout pour séduire les élèves du lycée Marcelin Berthelot, de l'autre côté du pont. À l'intérieur de la boutique, une quinzaine de places permettent de se restaurer à l'abri. Dehors, la terrasse d'été d'une dizaine de tables ajoute au lieu un petit côté guinguette en bord de Vienne. Gérard Mercier ne dissimule pas son plaisir. « *C'est un spot. La vue est superbe et il y a un potentiel énorme, des milliers de voitures passent ici chaque jour. Je rêvais depuis longtemps d'un tel emplacement et je vais y terminer ma carrière. Tout arrive à qui sait attendre* ».



Des bonbons pour tous les goûts au Roudoudou



C'est une douceur en forme de coquillage coloré dont on se souvient : le roudoudou. Avec les caramels, pralines, réglisses et ses quelque 200 références, la boutique de Nicole Lefrançois, 74 rue Bourbon, offre un bond dans les années 80 et 90. « *Une époque où les bonbons avaient du goût ! Mes clients apprécient de retrouver les réglisses ou les bonbons à la violette et on a tous une anecdote avec le frizzy pazy qui pétille dans la bouche* » confirme la créatrice du Roudoudou. Installée à Châtellerauld depuis 15 ans, elle a eu plusieurs vies professionnelles avant de céder à son envie de dynamiser sa ville à travers le commerce. Le Roudoudou a ouvert début 2020. Les plus jeunes trouveront leurs bonbons d'aujourd'hui mais pas tous. « *Je choisis des bonbons qui ne sont pas dangereux !* » précise Nicole Lefrançois qui propose des gammes bio, végan, halal, made in France et même sans sucre.



DOSSIER

CAP SUR LA RENTRÉE

Que l'on soit nostalgique de l'été ou heureux à l'idée de le raconter, une chose est sûre, c'est la rentrée !

Mardi 1^{er} septembre, 2 900 petits Châtelleraudais retrouvent le chemin de l'école et les parents leur organisation millimétrée. Découverte de leur classe, de leurs professeurs, retrouvailles avec leurs camarades... Les premiers jours de septembre sont l'occasion de prendre de nouveaux repères et la rentrée 2020 n'entend pas déroger à la règle. À Châtelleraudais, des nouveautés ponctuent la rentrée aux côtés des services bien rôdés. Pour débiter cette nouvelle année sur les chapeaux de roues, voici les informations à ne pas manquer.

UN PROTOCOLE SANITAIRE SUR-MESURE

L'incertitude planant sur l'évolution de la pandémie, la Ville de Châtelleraudais a préparé non pas un, mais plusieurs scénarios pour cette rentrée scolaire. Suivant la virulence du virus et les consignes actualisées de l'Éducation nationale, le protocole sanitaire sera ajusté pour assurer la sécurité des élèves, des professeurs et des personnels.

Gestes barrière, lavage des mains, nettoyage rigoureux et aération des locaux sont bien sûr au programme. Le port du masque demeure la règle pour les adultes et les élèves de plus de 11 ans lorsque la distanciation ne peut être respectée à l'intérieur de l'établissement. Cet été, la Ville a veillé à constituer un stock de produit virucide, de gel hydroalcoolique et a installé 90 dévidoirs dans les sanitaires.

EN CHIFFRES



2 400 élèves



250 agents travaillent à l'animation, à la restauration, à l'entretien, ainsi qu'à l'administration des écoles



17 écoles

RYTHMES SCOLAIRES : CONCERTATION À VENIR



La Ville de Châtelleraut engage une consultation sur le maintien de l'organisation actuelle ou le passage à la semaine de 4 jours, c'est-à-dire avec des mercredis « libérés ».

Aujourd'hui, le rythme scolaire instauré il y a 6 ans avec la semaine de 4 jours et demi est maintenu. Pour la rentrée de septembre 2021, les choses pourraient évoluer. En effet, un décret autorise des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques ; après avoir recueilli tous les avis, la décision est prise par le directeur académique des services de l'Éducation nationale.

Tous les acteurs concernés -parents d'élèves, corps enseignant- seront consultés. L'objectif est de réfléchir collectivement sur la solution la plus adaptée au bien-être des enfants.

QUESTIONNAIRE

Les familles seront invitées à exprimer leur volonté pour la rentrée 2021 via un questionnaire. Des conseils d'école extraordinaires se réuniront en janvier. Une décision à l'échelle de la ville sera prise en février prochain, afin que les parents puissent avoir suffisamment de latitude pour s'organiser, notamment sur le plan professionnel. Les rythmes scolaires sont étroitement liés au Projet éducatif de territoire (PEDT) qui articule les temps éducatifs avant, pendant et après l'école. La solution retenue impactera, par exemple, le planning des 250 agents officiant dans les écoles ou celui des animateurs sportifs qui interviennent sur les temps périscolaires. Les répercussions concernent également les associations, puisque leurs activités sont calées sur les rythmes scolaires.

RETOUR AU JARDIN... DE MON ÉCOLE

Pour être beaux à la rentrée, les espaces verts dans les écoles ont bénéficié d'une remise en état et en sécurité par les services de la Ville. « *Le végétal à l'école joue un rôle important, car il sensibilise les enfants à la nature qui les entoure* », indique

OH, LES BELLES ÉCOLES !



Si les écoles sont entretenues tout au long de l'année, la période estivale est un moment propice aux travaux de plus grande envergure. Rénovation et accessibilité des équipements visent à offrir aux enfants les meilleures conditions de scolarisation possibles.

Revue de chantiers :

- **Écoles élémentaire Lakanal et maternelle Léo Lagrange :** réfection des sols
- **Écoles élémentaires Littré et Jacques Prévert :** câblage des classes, équipement en tableaux numériques interactifs
- **École élémentaire d'Antoigné :** changement de certains sols et plafonds
- **École maternelle Paul Painlevé :** rénovation des sanitaires
- **Groupe scolaire de Targé :** travaux de mise en accessibilité et réfection du plafond du restaurant scolaire

Au total, **485 000 €** sont alloués cette année aux travaux dans les écoles. En plus des chantiers confiés à des entreprises, les agents de la Ville ont procédé à de nombreuses réparations.

Christelle Revel, responsable du service Cadre de vie. L'arbre de la cour -micocoulier à Lavoisier, gleditzia à Painlevé...- marque les saisons, apporte de la fraîcheur aux heures chaudes et l'espace engazonné se prête aux roulades entre copains. Quant au petit potager planté dans le cadre d'un projet d'école, comme à Antoigné ou à l'école Jacques Prévert par exemple, il devient un objet concret d'apprentissage sur le vivant, l'alimentation, la santé...

LA PRIORITÉ SUR LA LECTURE ET L'ÉCRITURE



« On n'a jamais eu autant besoin des dispositifs d'aide à l'apprentissage que cette année », remarque Abdelaziz Abdelsadok, responsable du service Politique éducative de la Ville. En lien avec la communauté éducative, l'enjeu est de lutter contre des décrochages scolaires, après l'absence prolongée des élèves à l'école. Pour ce faire, le dispositif *Coup de pouce*, qui accompagne après la classe les élèves de grande section, CP et CE1, sera cette année lancé dès septembre au lieu de novembre, pour les CP et CE1. « Nous allons mettre la priorité sur ces étapes charnières dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ». Certaines maisons de quartier ont aussi prévu d'avancer à septembre leur dispositif d'accompagnement scolaire CLAS.

VIVE LES VACANCES... APPRENANTES

La Ville s'est saisie cet été du levier de l'opération nationale *Vacances apprenantes*. L'objectif ? « Faire des vacances d'été un temps éducatif pour tous les enfants fragilisés par la situation de confinement ».

119 jeunes âgés de 8 à 17 ans ont pu prendre un bon bol de dépaysement tout en découvrant le territoire. Pour un voyage au Pays du Futuroscope, les familles avaient le choix entre quatre séjours répartis sur la période estivale. Hébergés à Poitiers, au lycée du Porteau, les jeunes ont profité d'activités variées, excursions, animations sportives, baignade...

Un séjour « *Far-West* » était également proposé aux enfants de 6 à 12 ans en Loir-et-Cher. Poney, canoë, visite de zoo : les enfants s'en sont donnés à cœur joie. D'autres ont profité d'une semaine « multi-activités » du côté de Saint-Sauvant. Au programme : visites culturelles, activités manuelles, découvertes patrimoniales, sans oublier de remplir le cahier de vacances ! « On apprend des trucs de CE1 comme 10x10 qui font 100 », raconte le petit Younès.

Ces séjours, soutenus à hauteur de 400 € par jeune par l'État, ont bénéficié du financement de la Ville. Selon la formule, la contribution de la municipalité a varié entre 182 € et 399 € par enfant.

Enfin, plusieurs établissements scolaires du second degré ont participé début juillet et fin août au dispositif « *écoles ouvertes buissonnières* » pour permettre aux élèves de se remettre en selle afin de prendre la rentrée du bon pied.

RENTRÉE DES ARTS



Les activités artistiques reprennent lundi 7 septembre à l'École d'arts plastiques et lundi 14 septembre au Conservatoire Clément Janequin. Les inscriptions sont ouvertes pour accueillir les nouveaux entrants (jusqu'au samedi 12 septembre au Conservatoire). « Nous veillons à mettre en place l'ensemble des dispositions sanitaires en vigueur pour garantir la sécurité des élèves » assure Marie-Christine Brissonnet, directrice de la Culture. Il n'y aura notamment pas de Portes ouvertes. Du nouveau dans les ateliers théâtre du Conservatoire, à la faveur de l'arrivée d'un nouveau professeur : « l'antenne de Châtellerauld accueille désormais les enfants dès 8 ans au lieu de 11, et deux ateliers sont ouverts le mercredi à Naintré, pour les 8-11 ans et les 12-16 ans », annonce Laurence Gagnat, la nouvelle directrice en poste depuis le 1^{er} juillet.

École d'arts plastiques : 05 49 93 03 12
Conservatoire Clément Janequin : 05 49 23 63 96

L'IUT FIN PRÊT

Les étudiants feront leur rentrée le 1^{er} septembre à l'IUT. « Nous avons mis en place des roulements pour que chaque étudiant bénéficie d'une présence régulière à l'IUT, avec une priorité donnée aux primo-entrants.

Parallèlement, nous avons développé l'enseignement à distance » explique Louise Jacquet, la directrice du site. Une journée d'accueil remplacera l'habituelle semaine d'intégration, sécurité sanitaire oblige.



Dimanche en baskets le 6 septembre



Après une excursion en 2019 sur le site de la Manu, la Fête du sport reprend ses quartiers en bord de Vienne, sur et à proximité du pont Lyautey.

Dimanche 6 septembre de 10h30 à 18h, les bords de Vienne sont le terrain de jeu de la Fête du sport. Au programme : démonstrations et initiations d'aviron, de golf, de paintball mais aussi de hockey sur glace ou encore de judo, de basket-ball ou de bridge. De La Nautique à la Plaine Baden-Powell en passant par la Gornière et le pont

Lyautey, la 11^e édition fait la part belle à près de 60 clubs du territoire. Leurs bénévoles seront dans les starting-blocks pour distiller des informations sur leurs pratiques adorées et sur les conditions d'inscriptions pour les découvrir. C'est donc l'occasion idéale pour choisir son sport et vivre la rentrée du bon pied.

La journée sera ponctuée de sorties. L'Avenir Cycliste Châtelleraudais invite à deux départs à 10h15 et 15h (rendez-vous à la Gornière). Les Randonneurs Châtelleraudais proposent des marches à 10h30,

14h30 et, à 15h, un circuit de 8 km. De 10h30 à 12h, les curieux pourront découvrir la marche nordique. Des initiations au football sont aussi proposées par l'US Antoigné à 10h et 15h.

> BRÈVE

En piste sur la glace

La patinoire La Forge ouvre à partir du lundi 14 septembre. Elle offre près de 480 m² de glace et de sensations pour tous les âges. Spot incontournable pour les familles, le jardin de glace, avec ses luges et son matériel ludique, est accessible tous les dimanches de 9h à 11h30. Pour tous, une animation mensuelle réserve des surprises.

« J'adore transformer les matières premières »

Pascale Marcelino est la créatrice de L'atelier de Pacou, savonnerie artisanale 100 % bio et zéro déchet.

Une question de valeurs.

À quel moment la saponification* entre-t-elle dans votre vie ?

J'ai créé l'atelier de Pacou en 2015 et c'est devenu mon activité principale en 2017. Le savon m'a toujours intrigué, et comme beaucoup de personnes de ma génération, entre 40 et 50 ans j'ai connu un moment de reconversion professionnelle. Mon amour de ce métier-là, c'est de prendre ce que la nature nous donne pour en faire quelque chose qui prend soin des gens. Et j'adore transformer les matières premières.

Travailler de ses mains est quelque chose d'important pour vous ?

C'est toute ma vie, à l'origine je suis pianiste ! Et je me rends compte que je peux faire des ponts entre le piano et la savonnerie. Il est question de maîtrise du geste, de maîtrise technique, de sensibilité au bout des doigts. C'est créatif, même si je ne travaille pas tout à fait avec les mêmes sens. Aujourd'hui, je suis plutôt dans le visuel et l'olfactif, quand j'étais plus dans le tactile et l'auditif avec la musique

En plus d'être zéro déchet, vos produits sont 100 % bio. Vous approvisionnez-vous auprès de producteurs locaux ?

Dès que je le peux. J'utilise par exemple l'huile de tournesol de la Ferme Dana à Senillé-Saint-Sauveur, et pour le bleuet je m'approvisionne auprès de La cabane à plantes à quelques kilomètres. Pour des produits comme le coco et le karité, ça n'est clairement pas possible, mais je travaille avec des filières éco-responsables.

Privilégiez-vous également le circuit court pour la distribution ?

Oui, ma zone de distribution est avant tout Châtelleraut et les environs. Je suis d'origine belge, j'y ai toujours une partie de ma vie, j'ai donc aussi développé mon activité là-bas. J'avais mis de côté la vente par internet parce que j'aime la relation directe avec les gens, mais, avec le confinement, j'ai eu des demandes dans ce sens. Donc je me suis adaptée.

*saponification : opération consistant à produire du savon grâce à des matières grasses.



Aime associer les couleurs, les senteurs

« La sensibilité au bout des doigts »

Le cœur entre Châtelleraut et la Belgique

Organise des ateliers de fabrication de savons

INFOS EN +

Grand Châtelleraut lance cet automne une plateforme marchande numérique pour soutenir commerçants, producteurs et artisans.

La crise sanitaire a donné un coup d'accélérateur à ce projet dont la force du concept est d'apporter une solution aux petites entités regroupées à l'échelle de l'Agglo. Arthur Manceau, du pôle commerce, explique : « Il s'agit d'accélérer la transition numérique du commerce de proximité. C'est une sorte d'Amazon de Grand Châtelleraut qui permettra d'acheter des produits de toutes sortes avec un seul compte client, de se les faire livrer pour les commerces qui proposent ce service ou de les récupérer en boutique pour favoriser le contact ».

Avec cet outil simple d'utilisation, Grand Châtelleraut entend générer du chiffre d'affaires supplémentaire en faveur des acteurs économiques du territoire et soutenir les commerces qui, seuls, ne pourraient supporter les coûts d'une boutique de vente en ligne classique.

Parole aux murs

Des oiseaux, des noms, des bateaux...

Les murs des tours du pont Henri IV sont couverts de centaines de graffitis historiques. Ils portent une mémoire menacée par l'humidité et l'usure du temps. En 2021, le pont va bénéficier de travaux. Avant, un relevé exhaustif de ce patrimoine sera réalisé.

Les graffitis du pont jonglent entre aventures personnelles et destinées collectives, entre le concret d'une marque d'inondation et l'abstrait de l'imaginaire marin.

Découverte en avant-première.



À la lumière rasante, un visage de profil apparaît.



Près d'une fenêtre, une rosace.



Un château formé de lignes et de points en creux est sous la menace de trois canons.



Chapeau à plume et culotte bouffante, ce personnage semble tenir une trompe.



En sous-sol une inscription fait mémoire d'une crue.

> MADE IN CHÂTEL'

C'est fait ici et nulle part ailleurs. Focus sur un objet fabriqué à Châtelleraut : une « galette » de Vinyl Record Makers.

C'est quoi ?

C'est un disque de 30 cm de diamètre, dit dans le jargon « 33 tours ». Bleu turquoise marbré de rouge, sa surface est gravée d'un seul sillon dont la profondeur et la largeur varient afin de transcrire la musique et les silences. Au centre, une étiquette, dite « label » et un trou.

C'est fabriqué comment ?

Après gravure du signal audio sur une laque, c'est la galvanoplastie qui crée la matrice, négatif du futur disque. Ensuite vient le pressage par thermoformage. Des granulés de PVC sont chauffés à 180° avant que la matière subisse une pression de 100 tonnes, l'équivalent d'un troupeau de 20 éléphants. Ainsi, le PVC remplit le sillon en spirale de la matrice. Les bords du support de l'enregistrement sonore sont ébarbés grâce à une lame chaude. Refroidi, le disque est mis en pochette.

Par qui et pour qui ?

Il est fabriqué par Vinyl Record Makers, jeune pousse basée à la pépinière d'entreprises. Intitulé Blood Machines, ce disque donne à entendre la musique d'un film composée par l'artiste électro Carpenter Brut.



INFOS TRAVAUX



■ Rues Saint-André et du Château :

Création d'un réseau d'eau pluviale et aménagement de voiries jusqu'à novembre, sauf aléas météorologiques. Ces rues seront à terme en zone partagée à 20 km/h avec une chaussée centrale en enrobé grenailé et des espaces latéraux en béton clair. Durant les travaux, les rues seront barrées mais resteront accessibles aux riverains.

■ Rue Paul Painlevé

Aménagement de voirie, réfection de la chaussée et des trottoirs, végétalisation à partir de mi-septembre.



SALON MAISON

Du vendredi 11 au dimanche 13 septembre au Parc des expositions du Chillou.

De 14h à 19h le 11 septembre et de 10h à 19h les 12 et 13 septembre.

- entrée : 4 €,
- gratuit pour les moins de 15 ans



ÉCO-GESTE

La distribution gratuite des sacs-poubelle est suspendue jusqu'à nouvel ordre. Provisoirement en remplacement des sacs jaunes destinés au tri, les habitants sont invités à s'approvisionner en sacs transparents vendus dans le commerce.

DON DU SANG

Donner son sang une fois peut sauver deux vies.

Une collecte de sang est organisée chaque dernier jeudi du mois, salle Camille Pagé, 12 avenue Camille Pagé.



Attention, pas de collecte en septembre à Châtelleraut.

**Le prochain rendez-vous :
Jeudi 1^{er} octobre de 15h à 19h**

MON TROTTOIR C'EST MON AFFAIRE

**Flore spontanée, feuilles mortes, neige...
Le trottoir est l'affaire de tous.**

La Ville de Châtelleraut considère l'entretien des voies publiques comme une mission prioritaire.

Les riverains sont tenus de veiller à la propreté du trottoir et du caniveau situés devant leur lieu de résidence, en toute saison, et particulièrement à la chute des feuilles. En cas de d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée. Depuis 2016, l'usage de produits phytosanitaires sur la voie publique est interdit.

Ainsi chacun peut contribuer à garder la ville propre, sûre et agréable... pour tous !



VENTE DE COMPOSTEURS

Mercredi 16 septembre de 12h à 17h
aux Services Techniques, 208 rue d'Antran.

Réservation obligatoire au **0800 835 821**
(numéro gratuit depuis un poste fixe)

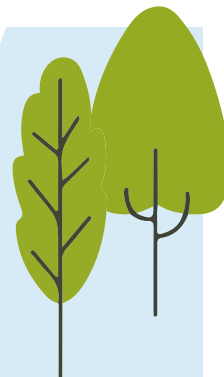
Un justificatif de domicile sera demandé lors du retrait.

- 15 € pour le composteur en version plastique
- 20 € pour la version bois.



BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Lundi 14 septembre de 14h à 17h
à la déchèterie de la Massonne



SOUTIEN AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

C'est la première tribune de ce nouveau mandat, chaque groupe d'opposition a un droit de parole que la majorité a souhaité augmenter au-delà de la règle. Cette première tribune est l'occasion pour les oppositions de montrer, rappeler, qu'elles existent et existeront (nous verrons !) bien au-delà de cette rentrée.

Bien sûr, le débat a déjà débuté lors des premières séances des conseils municipaux et communautaires, avec des interpellations par les uns, des invectives par les autres, postures et comédies.

Voici un petit florilège des critiques injustifiées, en particulier de M. Simonet, qui méritent une mise au point.

- « *le Maire-Président se goinfre d'indemnités* » : c'est bien pour cela qu'il a diminué son indemnité Ville de 44% et son indemnité Communautaire de 20% par rapport aux seuils autorisés !!

- « *les élus de l'opposition n'ont pas de tribune d'expression* » : pourtant la majorité a décidé de doubler le nombre de caractères des tribunes des oppositions dans le magazine municipal qui paraît tous les 15 jours. Cela permet à certains de pouvoir écrire plus que leur seul nom ;),

- « *c'est une « casse » du service public que de confier la gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du sud de la ville à une structure associative* ». Suite au rapport d'une étude initiale, nous avons confié la gestion de l'ALSH sud à la MJC des Renardières. Nous nous étions engagés à reclasser tous les personnels de l'ALM et nous l'avons fait. Nous avons réussi le pari de plus de mixité sociale, de maîtriser les coûts et surtout l'accueil des enfants se fera dans des locaux modernes, adaptés, situés dans un cadre exceptionnel au bord du Lac,

- « *vous avez laissé partir le commissariat du centre-ville* » : Non ! nous avons réussi à le conserver à Châtellerauld, en cédant à l'État pour l'euro symbolique, un bâtiment dégradé de l'ex caserne De Laâge. Ainsi, nous avons garanti le maintien d'une police dans la ville au plus près de la population, des emplois, des enfants dans nos écoles et enclenché la première phase de réhabilitation de ce site qui va continuer. Quoi d'autre ?

« *Le courage, c'est ce qu'il faut pour se lever et parler. Le courage est aussi ce qu'il faut pour s'asseoir et écouter* » W. Churchill

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

S'OPPOSER POUR MIEUX CONSTRUIRE DEMAIN !

Ce premier article du mandat, nous donne l'occasion de remercier sincèrement les Châtelleraudais qui nous ont accordé leur confiance le 15 mars dernier. La Covid-19, le confinement au lendemain des élections, le nombre de listes en lice (7), ont contribué à ce que le taux d'abstention atteigne des records jamais connus dans notre ville. Au final, c'est avec 33 % seulement de votants que le conseil municipal a été élu au 1^{er} tour. Pour mémoire, le score de M. Abelin est inférieur de 41 % à celui de 2014... Ce constat appelle à un devoir de modestie et d'humilité de toutes et tous les élus(es).

Comme précédemment la majorité ne laisse pas de place à l'opposition hormis celle imposée par la loi. Nous regrettons également l'absence de comités consultatifs qui auraient pu associer des citoyens à une réflexion sur divers sujets avant décision des élus.

Aucune ouverture donc de la majorité, mais comptez sur nous pour être une opposition parfois critique mais toujours constructive.

F. Méry, Y. Trousselle, M. Allemandou-Domingo,
élus liste « *Ma Ville, Solidaire et Écologique* »
maville.solidaire.et.ecologique@gmail.com

SUR FACEBOOK : « Châtellerauld : Unis pour vivre heureux »

Ce jeudi 3 septembre Jean-Pierre Abelin fêtera ses 70 ans.

Les majorités des Conseils Municipal et Communautaire lui ont déjà offert un beau cadeau (avec vos impôts !) en lui votant 5 367,34 € d'indemnités mensuelles, soit 386 448,48 € jusqu'à ses 76 ans.

Pas mal pour un retraité qui perçoit déjà les retraites d'une vie politique faite de cumuls de postes. 4 500 000 € ont été votés dès les premiers conseils pour les indemnités, une pléthore de 30 postes !

Pour savoir pourquoi nous avons été les seuls à voter contre TOUTES ces délibérations engageant ces dépenses indécentes en temps de crise, pour tout vous expliquer et répondre à vos questions, nous vous donnons rendez-vous à partir du 5 septembre sur notre site Facebook « Châtellerauld : Unis pour vivre heureux ».

« Joyeux anniversaire Monsieur le Maire ! »

D. Simonet, P. Bazin
élus liste « *Châtellerauld : Unis pour vivre heureux* »

UN GRAND MERCI

Alors que les élections municipales se sont déroulées dans un climat social et sanitaire tendu, nous sommes heureux de voir que le Rassemblement National occupe une place importante dans le paysage châtelleraudais, grâce à la mobilisation de ses électeurs. L'écrasante majorité ne laisse que peu de place aux partis d'oppositions. Malgré cela, nous sommes fiers d'être présents et ferons tout pour représenter au mieux les voix, celles de nos compatriotes, celles du peuple qui revendique l'identité et les droits du citoyen Français.

Merci

M. Latus, J.P. De Michiel
Élus du Groupe Rassemblement National

AGIR POUR NE PAS SUBIR

La période que nous vivons est inédite et nous oblige à apporter de nouvelles réponses. Châtellerauld doit pour cela innover, impulser et accompagner ceux qui souhaitent agir. Nous devons créer les conditions favorables à l'entrepreneuriat.

Châtellerauld mérite la mobilisation de l'ensemble de ses élus au seul service de l'intérêt général. C'est pour cela que dès le mois de mai, nous avons fait différentes propositions à Jean-Pierre Abelin.

Je serai un élu constructif à votre service et pas dans une posture d'opposition ou de majorité avec pour seul objectif : agir pour Châtellerauld.

D. Simon
élu liste « *Une nouvelle dynamique pour Châtellerauld* »
davidsimon.chatellerauld@gmail.com

N'ATTENDEZ PLUS ! DEVEZ PROPRIÉTAIRE !

SEM
Habitat
PAYS CHÂTELLERAUDAIS

Location
Vente
Portage Immobilier
Locaux d'activité

Avec la SEM
Vous bénéficiez :

- de 0€ de frais d'agence
- de 0€ de frais de dossier
- d'un achat sécurisé
- d'un accompagnement :
de la visite à l'achat

CHATELLERAULT Résidences proches centre ville :
Appartements du T3 - 57 m² au T5 - 81 m²
à partir de 44 000 €



2 et 4 Auguste Rodin - 86100 Châtellerauld

Contactez-nous au 05.49.85.94.94

Consultez nos offres sur www.SEMHPC.fr

RÉGIE PUBLICITAIRE

Faites-vous mieux connaître
à Châtellerauld !



Magazine Municipal
21 000 ex. tous les 15 jours
Guide Pratique
23 000 ex. en septembre



COMWEST²

20-3 rue de la Tranchée - 86000 Poitiers
Tél. 05 16 52 37 89 - comwest@sfr.fr

Opération de

Dépistage



Covid-19

gratuit

opération organisée par

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Faisons
BLC
contre le coronavirus !



MARCHÉ D'OZON Place Winston Churchill

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

De 8h30 à 20h

SANS RENDEZ-VOUS / SANS ORDONNANCE
MUNISSEZ-VOUS DE VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ
ET SI POSSIBLE DE VOTRE CARTE VITALE



**PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE**

PRÊT CONSO (1)

FINANCER VOS PROJETS ET AGIR POUR LE TERRITOIRE



blue-cem.fr ©Crédit Agricole Touraine Poitou 2020

12 mensualités de 1048,41€. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 1,20%, soit un montant total dû de 12580,92€. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager*

**BIEN
VOUS CONNAITRE,
C'EST BIEN
VOUS CONSEILLER.**

Votre conseiller disponible par téléphone ou par email

*Exemple pour un prêt personnel amortissable de 12 500€ d'une durée de 12 mois au taux annuel débiteur fixe de 1,193%, 12 mensualités de 1048,41€. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 1,20%, soit un montant total dû de 12580,92 euros dont intérêts de 80,92€ euros, hors assurance facultative, pas de frais de dossier. Le coût standard de l'assurance « décès et perte totale et irréversible d'autonomie », facultative est de 6,88 euros par mois pour un assuré de moins de 60 ans, couvert à 100 % et est inclus à l'échéance de remboursement du crédit (si vous l'avez souscrite). Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt sera de : 82,56 euros pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 1,233 %. Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle.

(1) Offre valable du 24/08/2020 au 26/09/2020, réservée aux particuliers, pour toute demande de crédit à la consommation, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse Régionale, prêteur. Les financements réalisés dans le cadre de cette offre ne peuvent en aucun cas servir au remboursement de crédit déjà souscrit au sein du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et hors prêts regroupés. Offre non cumulable avec une autre offre « prêt à consommer » du Crédit Agricole. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires prévus par la loi. Si vous souscrivez à l'assurance facultative, les contrats d'assurance emprunteur assurés par PRÉDICA et distribués par votre Caisse Régionale. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat.

(2) Les frais de dossier de base en vigueur au 01/01/2020 s'élevaient à 1.05% du capital emprunté avec un minimum de 80€ et un maximum de 250€.

Prêteur : CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 - Poitiers Cedex 1 - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. Ed 08/2020. Document non contractuel.

